# Informations générales

Cours	
Sigle et section	PSY3114 HM
Titre long	Troubles mentaux graves
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2024
Horaire	Mardi 8h30 à 11h30
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	PSY-3114-HM (assurez-vous d'être inscrits)
Description courte et préalables	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/

Enseignant(e)	
Nom et titre	Tania Lecomte, Ph.D., professeur titulaire
Coordonnées	Bureau C-358, Pavillon Marie-Victorin
Disponibilités	Sur rendez-vous (par courriel)

Auxiliaire d	'enseignement
	8

<b>NOM</b> Felix Diotte et Rabhaeile Meno Seront les auxiliaires bour ce cour	Nom	Félix Diotte et Raphaëlle Merlo seront les auxiliaires pour ce cour	5.
---	-----	---	----

### Coordonnées Felix.diotte@umontreal.ca et annabelle.naud@umontreal.ca

# **Disponibilités**Les auxiliaires sont disponibles pour répondre à vos questions dans un forum conçu à cet

effet sur StudiUM. Pour vous y rendre, vous n'avez qu'à cliquer sur « Vos questions sur la matière » sur la page principale du cours. Le soutien entre pairs et les discussions sont évidemment encouragés via ce même forum. L'auxiliaire s'engage à répondre aux questions nécessitant une réponse dans un délai de 48 heures ouvrables. Évidemment, ceci veut dire que des questions posées la veille d'un examen risquent de ne pas être répondues par l'auxiliaire.

Afin que tous les étudiants puissent profiter des réponses offertes, les questions envoyées par courriel seront redirigées vers le forum StudiUM. Je serai en contact étroit avec les auxiliaires d'enseignement et pourrai au besoin ajouter des informations et éclaircissements supplémentaires si nécessaire. Dans le cas où des questions ou demandes particulières devaient m'être adressées ou être adressées aux auxiliaires, nous nous engageons à répondre à vos courriels dans un délai de 72 heures ouvrables. Nous nous réservons le droit de ne pas répondre aux messages qui manquent de politesse. Nous serons également disponibles sur rendez-vous au besoin, par exemple pour la consultation des examens. Les auxiliaires n'ont pas le pouvoir de modifier les notes lors des consultations d'examen.

MAJ – 11/2023

# Apprentissages visés

# Objectifs généraux

- 1.L'étudiant saura définir les troubles mentaux graves (symptômes, catégories diagnostiques) et les différencier d'autres troubles psychiatriques.
- 2. Suite à ce cours, l'étudiant sera capable de décrire les grandes théories génétiques, neurocognitives, neurodéveloppementales et environnementales expliquant en partie l'étiologie de la psychose et des troubles mentaux graves.
- 3.L'étudiant saura expliquer les modèles psychologiques utilisés dans le traitement de la psychose et des troubles mentaux graves.
- 4.L'étudiant saura décrire en grande ligne

## Objectifs d'apprentissage

\_

# Compétences développées

Pensée critique ; compréhension diagnostique ; intégration conceptuelle transdisciplinaire des troubles mentaux graves ; perspective humaine

### Méthodes pédagogiques utilisées

Étant donné la taille du groupe, l'enseignement se fera essentiellement par exposés magistraux. L'intégralité des diapositives présentées dans le cours sera rendue disponible sur StudiUM (https://studium.umontreal.ca/) au minimum la journée du cours. Des textes complémentaires seront soit mis sur StudiUM ou mis en réserve à la bibliothèque EPC au moins une semaine précédant le cours en question. Les informations relatives aux lectures suggérées et obligatoires seront données en cours et sur StudiUM. Il n'y a aucun livre obligatoire à acheter. Des séquences de films seront à l'occasion présentées pendant les cours et des films seront recommandés pour visualisation dans le cadre d'un travail.

MAJ – 11/2023 2



# Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2024-01-09	Introduction, plan du cours, objectifs, définitions de troubles mentaux graves (TMG), symptômes et catégories diagnostiques.		Les lectures sont sur Studium
Cours 2 2024-01-16	Retour historique : Kraepelin, Bleuler, Jaspers, Schneider, DSM		
Cours 3 <b>2024-01-23</b>	Théories génétiques, modèle vulnérabilité-stress.		
Cours 4 2024-01-30	Théories neurocognitives et neurodéveloppementales.		
Cours 5 <b>2024-02-06</b>	Théories environnementales.		
Cours 6 2024-02-13		Examen Intra (30%)	Les examens porteront sur la matière présentée dans les cours magistraux lors de chacune des parties de la session. Quelques questions sur les textes mis sur StudiUM seront également incluses.
Cours 7 <b>2024-02-20</b>	Comorbidités fréquentes		
Cours 8 2024-02-27	Modèles psychologiques : dépression/ troubles de l'humeur		Un court travail de réflexion valant 20% de la note finale. Il s'agira de regarder un film et de répondre à trois questions ouvertes, pour un maximum d'une page à simple interligne. Les instructions vous seront fournies en cours. À remettre au plus tard à 13h le 7 mars. La remise se fera sur STUDIUM. Prière de remettre votre travail en format WORD et de nommer votre fichier selon le modèle suivant : NOM_Prénom_travail psy3114

MAJ – 11/2023

				P -	,	,
Faculté	des	arts	et d	des	sciences	:

Cours 9 <b>2024-03-05</b>	Congé – semaine de lecture		
Cours 10 2024-03-12	Modèles psychologiques : psychose	Remise du travail (20%) avant 13h	
Cours 11 2024-03-19	Traitements – pharmacologique et psychologique		
Cours 12 2024-03-26	Traitements – psychologique		
Cours 13 2024-04-02	Traitement –psychosocial autres		
Cours 14 2024-04-09	Stigmatisation – invité spécial		
Cours 15 2024-04-23		Examen final (50 %)	Les examens porteront sur la matière présentée dans les cours magistraux lors de chacune des parties de la session. Quelques questions sur les textes mis sur StudiUM seront également incluses. Il est à noter que l'examen final pourra comporter certaines questions plus intégratives portant sur le contenu de toute la session (intégratif ne signifie pas « par coeur »). Les mauvaises réponses ne contribueront pas négativement à la note de l'examen. L'utilisation des notes de cours et autres documents ne sera pas permise.

MAJ – 11/2023

<sup>\*</sup> Le 29 mars et le 1<sup>er</sup> avril sont des jours fériés.

# Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen en classe	Les examens mesurent la compréhension et non seulement la mémoire.	2023-02-13	30%
Examen en classe	Les examens mesurent la compréhension et non seulement la mémoire.	2024-04-23	50%
Remise de travail en ligne	Le travail sert à voir comment l'étudiant peut appliquer les concepts appris à un personnage fictif.	2023-03-13	20%

Consignes et règles pour les évaluations	
Dépôt des travaux	La remise se fera sur STUDIUM. Prière de remettre votre travail en format WORD et de nommer votre fichier selon le modèle suivant : NOM_Prénom_travail psy3114.docx
Matériel autorisé aux examens	L'utilisation des notes de cours et autres documents ne sera pas permise pendant les examens.

# Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires		
Documents	Le matériel du cours se retrouve surtout sur STUDIUM.  Pour votre intérêt, ce livre sera disponible en février (matière de fin de session surtout – lecture non obligatoire)  Manuel de réadaptation psychiatrique, 3ème Édition  Tania Lecomte, Presses de l'Université du Québec, 2023	
Ouvrages en réserve à la bibliothèque		
Équipement (matériel)		

Ressources complémentaires				
Documents				
Sites Internet				
Guides				
Autres				

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <a href="https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie">https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie</a>

MAJ – 11/2023 5

Attention! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

### Consignes et règles pour les évaluations

#### Absence à un examen

L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE\_Absence\_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

# Politique de retard des travaux

L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demander à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE\_Delai\_remise\_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

#### Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

### Seuil de réussite exigé

Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

## Soutien aux étudiants en situation de handicap

# Mesures d'accommodement

- https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesuresaccommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap
- <a href="https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/">https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/</a>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Tout retard entrainera le refus de la demande.

\*\* AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.



Faculté des arts et des sciences

Dates importantes	
Modification de l'inscription	2024-01-23
Date limite d'abandon	2024-03-15
Évaluation de l'enseignement	Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le

# Utilisation des technologies en classe

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

déroulement du cours et la qualité de la formation.

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

experience cintensource. In property of cities come 8. attailed. Experience in accordance from cities and in property.		
Tous les ateliers des Services à la vie étudiante	https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante	
Bureau du français dans les études	https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais	
Aide à l'apprentissage	https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage	
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer	
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	https://bib.umontreal.ca/services	

# Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <a href="https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/">https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/</a>

\_\_\_\_\_

Tout sur le plagiat <a href="http://integrite.umontreal.ca/">http://integrite.umontreal.ca/</a>

### Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <a href="https://respect.umontreal.ca/accueil/">https://respect.umontreal.ca/accueil/</a>

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le <u>résultat final</u> en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

### **GRILLE DE CONVERSION**

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	Α	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	В	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	С	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

# Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des <u>mesures de correction</u> s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.